ÉTAT-CIVIL

DU 20 DECEMBRE 1920

Naissances. — Duba Françoise, rue des Urbanistes, 11. — Pouille Marcelle, rue de la Vignette, 33. — Scholte Odette, rue des Robleds, 29. — Warnelord Hélène, rue Saint-André, 315. — Huet Emilienne, rue Bourjembots, 56. — Verdière Suzanne, rue Franklin c. Monjardin. — Rypert Charles, rue de Bailleul 2. — Roissel Philippe, Square Duthieul, 9. — Carschnin Maurice, boulevard Carnot, 97. — Bourry Gisèle, rue des Hannetons, 54. — Hanskens Françoise, rue de Condé, 93.

Décès. — Godez Louise, 26 ans, ép. de Pierre Rompteaux, rue de Chateaudun, 3. — Coornaert Marie, 59 ans, veuve de Gustave Cattoen, rue Bouchez de Perthes, 79. — Delassus Henri, 42 ans, ép. Berthe Milléquant, rue d'Artois, 81. — Dupriez Jules, 47 ans, ép. Lugèle Lambert, cité des Jardins 37. — Beame Marie, 23 ans, ép. de Augustin Hevin, rue Saint-Sauveur, 50. — Miette Désirée, 76 ans, veuve Etienne Dandersieux, rue de Fives, 66. — Verdière Suzanne, 30 minutes, rue Franklin c. Monjardin, 21. — Vandenbucke Albert 33 ans, rue Lalo, 8. — Schrotz Louise, 23 ans, ép. de Auguste Leperte, boulevard Montebello, 196. — Dhilly Joseph, 62 ans, veuf Hermiette Spy, boulevard Montebello, 198. — Mellet Marie, 61 ans, veuve Louise Vanhoye, boulevard Montebello, 196.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

BLESSE EN TRAVAILLANT. — Le cantonnier Auguste Kicken était occupé, dans l'après-midi d'avant-hier à dégager des moellons sur la voie de ceinture, lorsque l'un d'eux lui tomba sur le pied. Il a été transporté à son domicile.

LA MADELEINE

AIE MA MAIN ! — Le sieur François Leroux, travaillant chez MM. Crépin et Nivesse, 28, rue Thiers, à La Madeleine, a eu hier la main droite prise dans un laminoir. Il a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

THUMESNIL

LA JEUNE HARMONIE DE THUMESNIL. — Pour le jour de Noël, à 5 heures précises du soir, la Jeune Harmonie de Thumesnil organise un grand concert cinéma, dans la salle de l'estaminet de la « Pioche », rue Carnot, 119. Elle s'est assurée outre les membres de l'harmonie, le concours d'artistes distingués, dont MM. Marcels, chansonnier, vice-président du « Caveau Lillois »; Emm, Leleng, chansonnier du « Caveau Lillois »; de Mlle B. Bruneau, chanteuse mezzo, des comiques Tot-Or et Alex'y, de Mlle Marthe Vasseur, pianiste, et de la lyrique du cercle choral « Les Lièvres ». A l'issue du concert, l'orchestre Durot donnera un grand bal de nuit.

HELLEMMES

UNION DES MUTILES ET VEUVES DE GUERRE DE LILLE ET ENVIRONS

La section hellemmoise informe le public qu'à l'occasion de la Noël, elle organise une soirée de gala suivie de bal de nuit, salle Vauban, 110, rue Sadi-Carnot, le vendredi soir, 24 décembre, à 7 heures et demie, avec le concours d'artistes réputés.

La vente des cachets se fait au siège, 110, rue Sadi-Carnot, et dans tous les débits de tabac d'Hellemmes.

Le secrétaire délégué : TRUCHARD.

LOOS

PRIS SUR LE FAIT. — En accomplissant sa ronde nocturne à la gare de Loos, M. Decurtigny, surveillant de ronde à la police spéciale du chemin de fer, aperçut un individu qui s'éloignait, emportant des planches soustraites au chantier voisin.

Appréhendé, le noctambule déclara se nommer Dubar Jules, 43 ans, employé de chemin de fer, demeurant à Loos, 47, rue Faidherbe.

Conduit à la gendarmerie d'Haubourdin, il a été écroué.

HAUBOURDIN

BRULE PAR UN JET DE VAPEUR. — Lundi dernier, Castelain Jules, rue de l'Abattoir, à Haubourdin, travaillant pour la Société de fondation et construction de travaux publics. En levant le clapet d'une pompe, un jet de vapeur s'échappa et vint lui brûler la face. Il en résulte une brûlure du 2e degré, qui l'obligera à se soigner pendant 15 jours.

UN VOL DE BIJOUX. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans le domicile de M. André François, ouvrier plombier, demeurant à Haubourdin, rue des Moulins, 60, où ils dérobèrent pour 1.500 francs de bijoux.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

POUR FAIRE LE RÉVEILLON ! — Six superbes lapins, estimés 100 francs, ont été volés au préjudice de M. Masure Alphonse, cité Castel, 1.

On recherche les coupables.

ARMENTIERES

ECOLE DE LA RUE SOLFERINO. — Le Comité de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de garçons de la rue Solférino, s'est réuni le 20 courant et a décidé, pour inaugurer sa renaissance, de procéder à une distribution de gâteaux aux enfants de l'école.

Une assemblée générale aura bien très prochainement : les anciens élèves et les membres nouvellement rentrés sont priés de faire connaître leur adresse à M. Pillon, directeur de l'école.

FRELINGHIEN

TRAGIQUE SUICIDE. — Le nommé Planque Léon, cordonnier à Frelinghem, s'est suicidé avant-hier en se plantant un tranchet dans le côté gauche. Depuis quelques jours il semblait être atteint de neurasthénie.

DUNKERQUE

ACCIDENT MORTEL

Un vieux docker, François Beurard, âgé de 61 ans, a été broyé par un train contre un buttoir du quai.

LE PILLAGE D'UN WAGON DE FROMAGES

La brigade mobile a procédé à l'arrestation de deux dockers, Henri Vérecke et Louis Depuydt, qui, en compagnie de plusieurs autres individus que la police recherche, ont pillé un wagon de fromages sur le port. Soixante fromages de Hollande ont ainsi disparu.

Le préjudice causé est de 420 francs.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOLLEZEELE

UNE GRANGE DETRUITE PAR UN INCENDIE. — Un incendie a éclaté à Bollezeele et a détruit la grange de M. Abel Degeusen. Les dégâts s'élèvent à 4.000 francs.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui, jeudi, à 8 heures et demie, demain, vendredi et samedi, à l'occasion des Fêtes du Réveillon et de Noël : LES SALTIMBANQUES, la charmante et joyeuse opérette de Ganne. Au troisième acte, défilé du « Cirque Malicorne », LES LAUREYNS, sensationnelle attraction des Folies-Bergère.

Spectacle gai et très bien choisi qui attirera le foule au théâtre. La salle sera bien chauffée. La location est ouverte.

— Dimanche, le prodigieux succès actuel : LA COCARDE DE MIMI PINSON, de Goublier.

— Lundi, SOUS L'EPAULETTE, le beau drame de Bernède, sera revu avec infiniment de plaisir.

— A l'étude : LA FILLE DE FIGARO, de Xavier Leroux, l'auteur du Chemineau ».

HIPPODROME LILLOIS

Les débuts du Cirque Rancy

C'est irrévocablement demain vendredi à 20 heures 30 que le Grand Cirque Rancy effectuera ses débuts à l'Hippodrome Lillois.

La location pour cette représentation de gala s'ouvrira aujourd'hui de 14 à 18 heures.

La venue à Lille de cet important établissement a été des mieux accueillies par la population, qui a gardé du Cirque Rancy les meilleurs souvenirs. On peut affirmer sans crainte d'être démenti qu'un programme impeccable, comprenant les meilleurs numéros existant au monde, constitue le spectacle du Cirque Rancy, qui, à n'en pas douter, refusera du monde, surtout en ces prochains jours de fête de la Noël et du Nouvel An.

Chauffage central, installation moderne.

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 4 h.

PRINTANIA

MATINEE à 3 h. SOIREE à 8 h.

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2

DIMANCHE, JEUDI ET FETES : MATINEES A 2 h. 1/2 -:- SOIREES A 7 h. 1/2

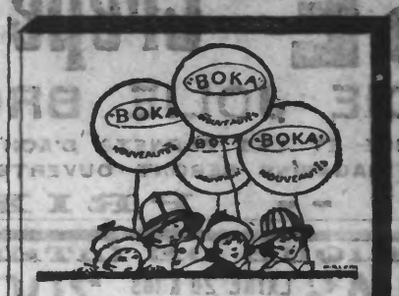

jeudi

Distribution de Ballons aux Enfants

pour tout achat au-dessus de 30 f.

"BOKA"

A SAINT-JACQUES

88, rue Grande-Chaussée

LILLE

à nos Rayons Spéciaux

Superbe Assortiment

de **CADEAUX** et **ÉTRENNES**

Voir notre Etalage

" Après le passage du Père Noël "

La Vie Ouvrière

"LE PEUPLE"

Journal quotidien du Syndicalisme

Commencera sa publication le 4 Janvier

Placé sous la direction du Bureau confédéral administré par un Conseil de sept membres, désignés par la C. A., il aura pour tâche d'exposer et de défendre, sur tous les terrains, nos idées et notre action.

Il ne sera pas un organe de tendances. Son but sera de servir l'effort des travailleurs organisés; son ambition est d'être un journal complet, clair, bien informé, bien fait, de donner à tous les militants les éléments dont ils ont un besoin constant dans leur action, d'éclairer tous nos camarades, de combattre les attaques dirigées contre notre mouvement, de soutenir toutes nos manifestations, d'aider à affermir et à développer notre force.

Nous ne dissimulons pas que la réussite d'une telle œuvre nécessitera beaucoup d'efforts. Ceux des organisations locales et régionales doivent être mis au tout premier plan et, en particulier, les secrétaires des Unions départementales peuvent nous aider puissamment.

Nous leur demandons ici de nous prêter tout leur appui, d'aider à la vie et au développement du Peuple, de s'employer à étendre l'influence du journal quotidien du syndicalisme dont l'action doit servir à tous. Nous sommes convaincus qu'ils s'emploieront pleinement à permettre la pleine réalisation d'une œuvre qu'ils ont eux-mêmes décidée.

LE BUREAU CONFEDERAL.

Union Départementale des Syndicats Ouvriers DU NORD

DELIMITATION DES UNIONS LOCALES ET RATTACHEMENT DES SYNDICATS ISOLES

D'après les nouveaux statuts, la distribution des timbres sera assurée par les Unions locales à partir du 1er janvier 1921. L'isolement de certains Syndicats ne pourra plus persister. Le Secrétaire-Trésorier de l'U. D., a reçu l'ordre de ne plus délivrer aucun timbres aux Syndicats isolés et cet ordre sera rigoureusement observé.

De ce fait découle la nécessité de préciser le nombre et le lieu des Unions locales reconnues par arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — L'Union locale prévue, l'existante, Union locale de Dunkerque, 25, rue du Château.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — L'Union locale prévue. Nulle existante.

Les Syndicats isolés de l'arrondissement sont priés de mandater des camarades qui se réuniront le 2 janvier à Hazebrouck au siège du Syndicat Textile. Le secrétaire général de l'U. S. Lauridan, sera présent. Cette réunion a pour but de former une Union locale et de désigner un Trésorier qui sera chargé de distribuer les timbres aux Syndicats de l'arrondissement, faute de quoi ils ne seraient pas servis.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — 6 Unions locales prévues, 5 existantes.

Les Unions locales existantes sont Armentières, Halluin, Lille, Roubaix et Tourcoing.

La 6e Union locale sera formée à Lannoy et comprendra les cantons de Lannoy et de Cysoing.

Une entente préalable s'établira entre toutes les Unions locales pour les points qui pourraient être contestés, en particulier entre Lannoy et Roubaix en vue de la séparation des pouvoirs et entre Lille et Tourcoing pour régler définitivement l'attribution de Marcq-en-Barœul.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — 2 Unions locales prévues aux statuts, l'existante. L'Union locale de Douai, 40, rue de Bellain.

La seconde Union locale aura son siège dans la région de Somain-Marchiennes dès qu'il sera possible de la constituer et que la C. A. en verra l'opportunité.

En attendant, tous les Syndicats de l'arrondissement de Douai devront prendre leurs timbres à l'Union locale de Douai. **Une réunion aura lieu le 26 décembre, à 10 heures, 40, rue de Bellain.** Les Syndicats de l'arrondissement s'y feront représenter. **Le camarade Lauridan, Secrétaire de l'U. D. assistera à cette réunion** destinée à réaliser l'accord indispensable pour obtenir des timbres de 1921.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — 3 Unions locales prévues aux statuts. 3 existantes, Valenciennes, Denain et Saint-Amand.

L'accord s'établira entre les Syndicats isolés et les Unions locales précitées avant le premier janvier. Liberté de manœuvre est laissée dans ce sens aux intéressés.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — 3 Unions locales prévues aux statuts, 2 existantes, Maubeuge et Fourmies.

La Commission Administrative ne prévoit pas la nécessitée de former maintenant la 3e Union locale dont le siège est éventuellement réservé pour la région Le Quesnoy-Berlaimont.

Elle invite les Syndicats isolés de l'arrondissement d'Avesnes ainsi que les Unions locales de Maubeuge et de Fourmies à mandater des délégués qui se réuniront le 25 décembre, à 10 heures à Aulnoy, restaurant Gras, face à la Gare. Ces délégués fixeront à quelle Union locale existante (Maubeuge ou Fourmies) doivent se rallier les Syndicats isolés afin de pouvoir trouver des timbres 1921. **Le camarade Lauridan assistera à la réunion.**

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — 2 Unions locales prévues. 2 existantes, celles de Caudry et de Cambrai.

Les Unions locales de Caudry et de Cambrai, les Syndicats isolés de l'arrondissement de Cambrai, mandateront des délégués qui se réuniront le 25 décembre, à 10 heures du matin, à Caudry, salle de la Mairie. Le camarade Trocmé, délégué par l'U. D., assistera à cette réunion, qui déterminera quelle Union locale existante se rattacheront les Syndicats isolés de l'arrondissement.

NOTA. — La Commission Administrative rappelle que les statuts sont formels sur le rattachement des Syndicats aux Unions locales. Le camarade Dumoulin a déclaré au Congrès extraordinaire que la C. G. T. ne pourrait s'opposer aux obligations statuaires déterminées par ce Congrès. Par conséquent, il est inutile de compter sur la C. G. T. ou sur les Fédérations pour susciter des conflits. La C. A. restera inflexible sur ce point de discipline. Toutes les dispositions prises seront homologuées par la Commission Administrative de janvier prochain.

BULLETIN TRIMESTRIEL

Un Bulletin Trimestriel paraîtra la 2e quinzaine de janvier, avril, juillet et octobre. Ce Bulletin sera distribué gratuitement à toutes les Unions locales et à chaque Syndicat. Cependant les syndiqués pourront le recevoir par voie d'abonnement fixé à trois francs par an. Les Unions locales et les Syndicats enverront le 15 janvier les noms et adresses qui désireraient s'abonner au Bulletin Trimestriel ainsi que le montant de l'abonnement.

:: Convocations ::

DIMANCHE

A SECLIN

Les camarades adhérents au Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 26 décembre à 4 heures précises du soir, salle Planque Ambroise, rue de Lille, 51.

Ordre du jour : Paiement des cotisations pour faciliter le travail du trésorier dans l'établissement des comptes de fin d'année.

Présence indispensable.

Le Secrétaire : PINAUT Emile.

LUNDI

METALLURGIE

SECTION DE LA FONDERIE ET DU MODELAGE. — Lundi 27 décembre 1920, à 6 heures 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris 186 bis, réunion de la section.

Ordre du jour : Nomination du délégué à la Commission administrative. — Chômage.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

MARDI

METALLURGIE

SECTION DES POLISSEURS-NICKELEURS ET PEIGNEURS. — Mardi 28 décembre 1920, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, à 6 heures du soir.

Ordre du jour : Nomination des délégués à la Commission administrative. — Chômage.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE

PHALEMPIN

Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à la réunion mensuelle, qui aura lieu dimanche 26 courant, à 6 heures du soir, au siège, chez le camarade Testelin.

Ordre du jour : Compte rendu du Congrès fédéral ; Questions diverses ; Renouvellement de la Commission administrative ; Pointage des cartes.

Présence indispensable.

Pour la Section, P. FAVIER.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

FEDERATION DE LIBRE-PENSEE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Réunion de la Commission administrative et de tous les délégués de Lille, pour le samedi 25 décembre 1920, à 3 heures du soir, au siège, 49, rue de Poids, à Lille.

La présence de tous est indispensable.

Le Secrétaire : JACOBS J.-Bte.

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE ET OUVRIERE

LES DROITS DE L'HOMME DE FIVES-SAINT-MAURICE. — Les membres sont priés d'assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le dimanche 26 décembre, à 16 heures 30, au siège, 28, rue Rubens.

L'ordre du jour étant très important, la présence de tous est obligatoire. L'appel sera fait par le secrétaire.

Réunion de la commission administrative le même jour, à 16 heures très précises.

Les membres qui sont en possession d'une liste de souscription en faveur du monument Ghesquière sont priés de les remettre au secrétaire.

G. BONNEL.

Notre Service DE Renseignements

LECTEUR ASSIDU DU « REVEIL » N° 99. — 1 et 2. Non vous toucherez le rappel sur la base du tarif actuel (loi du 31 mars 1919), mais en raison de vos degrés successifs d'invalidité.

LECTEUR DU « REVEIL » VIEUX BLESSE. — Oui, si votre patron a été condamné à supporter les suites de l'accident. S'il y a en doute à ce sujet, voyez le juge de paix qui vous fixera.

UN IGNORANT DES LOIS 44. — Est-ce un locataire d'avant-guerre ? ou un sinistré ? A-t-il demandé la prorogation Donnez-nous ces renseignements de manière très précise en rappelant l'objet de votre première demande.

DES VICTIMES D'UNE VIE JOYEUSE. — Aucune limite n'a été fixée par la loi. La loi du 23 octobre 1919 se borne à réprimer la spéculation illicite, sans indiquer où commence cette spéculation. C'est une question de fait qu'il appartient aux tribunaux d'apprécier.

UN FERVENT SYNDICALISTE LOURCHOIS. — Si votre parent rentre actuellement en France, il s'expose à être immédiatement arrêté et remis à l'autorité militaire. Il ne bénéficie pas en effet de l'amnistie, attendu qu'il n'a pas fait sa soumission pendant la guerre. Ce n'est que lorsqu'il aura atteint l'âge de 53 ans révolus qu'il pourra rentrer impunément en France.

JE VOUDRAIS PRENDRE UNE DECISION. — Lorsque vous serez guéri, vous serez appelé devant le président du tribunal civil, en conciliation avec votre employeur. Si l'offre de l'employeur vous paraît suffisante, acceptez ; dans le cas contraire, l'affaire sera soumise au tribunal. 2. Mais avant tout référez-en aux dirigeants de votre Syndicat qui pourront vous donner d'utiles conseils et vous éviter sans doute d'accepter un arrangement dans lequel vous seriez lésé.

LOUI N'A PLUS DE TOUBAC, CHE BIEN TRISTE. N° 69. — 1. Oui, il est indispensable de faire procéder à la désignation d'un subrogé tuteur. — 2. Voyez le juge de paix qui provoquera la réunion du conseil de famille. — 3. Votre deuxième femme ne peut remplacer la première pour l'accomplissement de cette formalité.

LA CURIEUSE CANZONETTE 4. — Oui, à condition d'indiquer que ceci constitue son salaire pour les soins qu'elle vous a donnés.

QUAND ON A LE MALHEUR D'ETRE PLAQUE O M. N° 10. — Non, elle n'a d'ailleurs pas le droit d'agir comme elle le fait. Vous pouvez exiger qu'elle vous suive ; si elle ne le faisait pas, elle ne saurait vous contraindre à lui verser une pension alimentaire.

POUR MIN FIEU M. C. 10. — Non, vous n'avez pas droit à des majorations de pension, car ce ne sont pas les enfants du défunt.

UN QUI A FAIT TOUTE LA GUERRE N° 65. — Vous toucherez les acomptes qui vous reviennent en même temps que votre père touchera sa part. Pour le moment, assurez-vous qu'une déclaration régulière a été déposée au greffe de la commission cantonale d'évaluation de dommages de guerre et que votre nom figure sur la demande d'indemnité.

Bulletin Commercial

PARIS, 21 décembre :

VIANDES. — Arrivages : 170.000 kilos. — Cours sans changement, sauf pour le veau, qui a subi une hausse de 50 francs les 100 kilos sur les 2e et 3e qualités.

BEURRES. — Arrivages : 22.126 kilos. — Cours très fermes, les arrivages étant insuffisants. On cotait : (Mottes) Centrifuge Normandie 17,30 à 18 ; Bretagne, 17,20 à 18 ; Divers, 17,50 à 18 ; Charente et Poitou, 17,80 à 18 — Marchands : Normandie, 14,80 à 18 ; Bretagne, 15,20 à 17,80 ; Divers, 17 à 17.

ŒUFS. — Cours sans changement soit 795 fr. la caisse de mille ; Conserve (chaux) 600.

GIBIER. VOLAILLES. — Arrivages insuffisants en raison des fêtes. Hausse sur le poulet, le lapin et l'oie. A noter la quantité d'envois sur l'Angleterre, ce qui amènera sur le marché une hausse exagérée. — Cours du 21 décembre, la pièce : Lapins morts Gâtinais, 9,80 ; Autres catégories, 9,75. — Pigeons petits, 6 fr. ; gros, 6. — Poulets morts, Touraine, 14 ; Bresse 15,50. — Canards rouennais, 27 ; de ferme, 16 ; vivants, 15. — Lapins vivants, 3,60. — Pintades mortes, 15. — Poulets vivants, Bresse, 11 ; Gâtinais, 16.

SUCRES (Chambre syndicale). — Cours, les 100 kilos, départ tous droits en sus : 180.

Augmentation du stock de 12.095 sacs. Stock total au 21 décembre : 794.488 sacs.

MARSEILLE, 18 décembre :

HUILE D'OLIVE. — Le fléchissement des cours des huiles d'olive continue, la demande étant peu active. Les acheteurs escomptent de plus bas prix, les cours ayant fléchi en Tunisie. On trouve des qualités coulantes en huiles vierges entre 550 et 700 francs. En livrable pour embarquement prompt de Tunisie, nouvelle récolte, on pourrait traiter entre 700 et 800 francs les 100 kilos.

LE HAVRE, 21 décembre :

CAFES. — Vente 1.000 sacs. — Cours, les 50 kilos, tous droits en sus. On cote : décembre, 145 ; janvier, 145,50 ; février, 143,50 ; mars, 137,50 ; avril, 133,25 ; mai, 131,25 ; juin, 128,50 ; juillet 127,75 ; août, 127,75 ; septembre, 126. — Ventes, 1.000.

MARCHÉS DE LA RÉGION

LILLE, 23 décembre :

VIANDES. — Le kilo : Bœuf, 1re qualité, 7,50 à 15,50 ; 2e, 6 à 14. — Vaches, 1re qualité, 7,25 à 15,25. — Veau, 1re qualité, 16 à 18. — Mouton, 1re qualité, 9 fr. — Porc frais, 8,50 à 14,50.

VOLAILLES, LAPINS. — La pièce : Lapin vivant, 7,50 ; dépouillé, 10 fr. ; Lapin de garenne, 9 fr. — Le kilo : Dinde, 14 ; Poule, 12 ; Poulet, 13 à 14 ; Oie, 10 fr.

BEURRE ET ŒUFS. — Beurre du Nord, 18 fr. ; de Normandie, 19 fr. — Le cent : Œufs du pays, 100 fr. ; étrangers, 58 fr.

FROMAGES. — Camemberts de marque, 2,50 pièce ; ordinaire, 1,90. — Gruyère, 12 fr. le kilo. — Port-Salut, 9 fr. le kilo. — Chester, 10,50 le kilo. — Roquefort, 14 à 13 fr. — Pont-l'Evêque, 2,50 la pièce. — Hollande, 10 à 12 fr. le kilo.

POISSONS. — Soles, 11 à 13 fr. — Barbues, 9 fr. — Raies, 9,10 à 8 fr. — Plies, 3 à 4 fr. — Merlans, 2 à 3,20. — Rougets, 2 à 3,90. — Harengs, 0,90 à 0,30. — Congres, 4 à 4,50. — Vives, 3,30. — Limandes, 3,50. — Plonses, 1,55. — Doguettes, 2,60. — Anguilles, 5 à 6 fr. — Chiens, 2,40.

LEGUMES. — Ails, 3 à 4 fr. le kilo. — Carottes, 18 fr. les 100 kilos. — Choux rouges, 4 à 6 fr. la douzaine. — Choux verts, 3 à 8. — Cresson, 1,40 le kilo. — Oignons 40 à 50 fr. les 100 kilos. — Poireaux, 1,25 à 1,50 le faisceau. — Pommes de terre, 30 à 33 les 100 kilos. — Choux de Bruxelles, 2,50 à 2,75 le kilo. — Scaroles et endives, 1,50 à 2 fr. la douzaine. — Chicorée de Bruxelles, 2,50 à 2,75 le kilo. — Céleri rave, 0,30 à 0,60. — Persil, 4 fr. les 12 bottes. — Salade de blé (mâches), 0,75 le kilo. — Salsifis (scorsonères) 2,25 à 2,50 la botte. — Haricots secs : flageolets verts, 250 ; blancs, 100 ; lingots, 140. — Echalottes, 60 à 75 les 100 kilos.

FRUITS. — Citrons, 20 fr. le cent. — Oranges, 20 à 40 fr. — Raisins de Corinthe, 3,50 le kilo. — Figues, 4 fr. le kilo. — Bananes, 75 à 100 le régime — Mandarines, 22 à 25 fr. le cent. — Marrons, 1,40 le kilo. — Pommes, 1 à 2,50 le kilo.

FOURRAGES. — Cours du 14 au 21 décembre, les 100 kilos, octroi compris : Paille, 1re q., 23 ; 2e, 20. — Paille d'avoine, 1re q., 18 ; 2e, 16. — Foin, 1re q., 43 ; 2e, 40. — Lentilles, 1re q., 36 ; 2e, 36. — Sainfoin, 1re q., 38 ; 2e, 36. — Luzerne, 1re q., 40 ; 2e, 38. — Trèfle, 1re q., 40 ; 2e, 38. — Hivernage, 1re q. 28 ; 2e, 20.

AIRE-SUR-LA-LYS, 18 décembre :

Veaux gras, 8 à 9 fr. le kilo. — Petits veaux, 10 à 180. — Porcs gras, 7,25 à 7,60.

Poulets, 20 à 25 fr. — Poules, 25 à 35 fr. — Canards, 22 à 26 fr. — Pigeons, 5,50 à 6 fr. — Dindes, 100 fr. les deux. — Lapins, 8 à 16 fr. pièce. — Beurre, 15 à 16,50 le kilo. — Œufs, 24 à 26 fr. les 26.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE, 20 décembre :

Beurre, 8,50 à 8,75 de demi-kilo. — Œufs, 22 et 23 fr. les 26. — Pommes de terre, 0,45 le kilo. — Poules, 20 à 25 fr. la paire. — Poulets, petits, 16 fr. ; gros, 30 à 33 fr. la paire. — Canards, 25 à 28 fr. — Pigeons, 4,50 à 7 fr. la couple. — Oies, 30 fr. pièce. — Dindes, 40 à 50 fr. — Lapins gras, 13 fr. pièce ; moyens, 8 à 7 fr. ; petits, 2,50 à 3 fr.

La bonne vache se plaçait facilement de 3.000 à 3.700 ; ordinaire, 2.100 à 2.700 fr. — Génisse prête, 2.600 à 3.000 fr. — Veaux, de 15 à 18 mois, 1.300 à 1.300. — Porcelets, 140 à 180 fr. — Coureurs, 210 à 300. — Le gras pris en ferme, de 9 à 9,25 le kilo. — Veaux gras, 6 à 7 fr. — Bœuf gras, 4,50 à 5 fr. — Moutons gras, 6,60 le kilo vivant.

BRUAY, 21 décembre :

Marché peu animé. Approvisionnement faible.

BEURRE, ŒUFS, FROMAGES. — Beurre, la livre, 8,50 à 9 fr. — Œufs, 23 fr. les 26. — Fromages : Camembert, 1,50 à 2 fr. la botte. — Gruyère, 14 fr. le kilo. — Roquefort, 25 fr. — Hollande, 11 fr. 50 le kilo.

LEGUMES. — Pommes de terre, 0,40 le kilo. — Carottes, 0,60. — Navets, 0,35. — Poireaux, 1,40 les 20. — Choux, 050 pièce. — Haricots 2,50 les deux litres. — Oignons, 0,60 le kilo. — Salades, scarole, 0,50 pièce. — Ails, 0,20 la tête. — Echalottes, 2 fr. le kilo.

VOLAILLES, LAPINS. — Poules, 18 à 17 la pièce. — Poulets 10 à 30. — Dindes, 45 à 80. — Oies, 35 à 40. — Pigeons, 5 à 8 fr. la couple. — Lapins domestiques, 10 à 20 fr. la pièce.

BOUCHERIE. — A la livre, suivant catégorie : Bœuf, 4,75 à 8 fr. — Veau, 8,50 à 9 fr. — Mouton, 6,50 à 8,50. — Porc frais, 6 à 8 fr. — Jambon, 5 à 9 fr. — Cheval 2,50 à 6 fr.

POISSONS. — Harengs frais, 0,40 la pièce ; Harengs-saurs, 0,50. — Rogets, 6 fr. le kilo. — Raies, 4 fr. le kilo. — Moules, 1,25 les deux litres. — Sardines, 1,25 à 1,35 la boîte.

FRUITS. — Pommes, 1,35 à 1,50 le kilo. — Oranges, 0,30 à 0,40 pièce.

LE CHANGE

Cours de clôture à Paris, le 22 décembre :

Sur Londres, 59,72. — New-York, 16,90 1/2. — Berlin, 23 1/2. — Argentine, 378 1/2. — Belgique, 185 1/2. — Danemark, 250. — Espagne, 218 1/4. — Grèce, 125. — Hollande, 530 1/2. — Italie, 57, 3/4. — Norvège, 254 1/2. — Roumanie, 20 1/2. — Suède, 334. — Suisse, 257 1/2. — Londres, chèque, 59,70.

Apprenez rapidement et vite la **STENO-DACTYLO**

Demandez le Programme gratis des Etablissements JIBET-DUPPEREAU 78 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

BOURSE DE LILLE

DU 22 DECEMBRE 1920

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 f. p.)	455 ..	469 ..
» (part de fondateur) p.	860 ..	858 ..
Aniche (action 500 f. p.)	890 ..	900 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	1083 ..	1084 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	9245 ..	9700 ..
— (cinquantième de part)	189 50	198 ..
Blanzy (action 100 f. p.)	1250 ..	1256 ..
Bruay (action)	2440 ..	2830 ..
— (dixième)	254 ..	260 ..
Carvin (action 100 f. p.)	560 ..	596 ..
Clarence (action 250 f. p.)	402 ..	402 ..
Courrières (action 100 f. p.)	1806 ..	1880 ..
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. vert.	190 ..	185 ..
Douchy (action 100 f. p.)	1200 ..	1200 ..
Dourges	488 ..	505 ..
Escarpelle (action 100 f. p.)	851 ..	862 ..
Ferfay (action 125 f. p.)	509 ..	512 ..
Lens (action)	1355 ..	1425 ..
— (dixième)	138 50	143 ..
Lévin (action)	3455 ..	3500 ..
— (trois centième)	120 50	124 75
Ligny-lez-Aire (action 500 f. p.)	1210 ..	1250 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	3900 ..	4050 ..
— 70 % (Société Mainbeaux)	6500 ..	6900 ..
— 70 % (vingtième)	325 ..	346 ..
Meurchin (action 100 f. p.)	1700 ..	1840 ..
Nord d'Alais (action 500 f. p.)	95 ..	97 ..
Ostricourt (action 50 f. p.)	800 ..	810 ..
Thivencelles (Soc. anon.) act. 500 f. p.	995 ..	1030 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouissance)	344 ..	354 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2440 ..	2595 ..
— (dixième)	247 ..	255 ..

VALEURS PÉTROLIFÈRES	Cours préced.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 f. p.)	340 ..	... ..
— (part de fondateur)	576 ..	558 ..
Bustenari (Société des Pétroles de) (action 500 f. p.) p.	650 ..	650 ..
» » (part de fondateur) p.	930 ..	920 ..
Dabrowa (action 500 f. p.)	830 ..	828 ..
— (part de fondateur)	795 ..	800 ..
Financière des Pétroles	880 ..	915 ..
Franco-Polonaise	370 ..	367 ..
Grabownica (action 500 f. p.)	720 ..	728 ..
— (part de fondateur)	1070 ..	1065 ..
Karpathes	627 ..	650 ..
Omnium de P. d. N. (act. 500 f. p.) p	910 ..	914 ..
» (part de fondateur) p	3985 ..	4100 ..
Pelana (action 500 f. p.)	365 ..	360 ..
— (part de fondateur)	400 ..	400 ..
Potok (action 500. f. p.)	437 ..	445 ..
Sylva-Plana	610 ..	685 ..
Wankowa (action 500 f. p.)	680 ..	700 ..
— (part de fondateur)	350 ..	358 ..
Zagorz (S. d. P. de) (act. 500 f. p.) p.	298 ..	305 ..
» (part de fondateur) p.	390 ..	398 ..

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du Jour
Etabl. E. Feuillette (act. 100 f. p.) p	185 ..	... ..
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 f. p.) (n° 2001 à 28000) p	300 ..	... ..
Denain et Anzin (action 500 f. p.)	1300 ..	1530 ..
Etablissements Arbel (act. 500 f. p.)	620 ..	670 ..
Fives-Lille (action 500 f. p.)	1290 ..	1325 ..
Cie Ind. de Mat. de tr. (act. 500 f. p.) (nos 22001 à 40.000)	475 ..	475 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 f. p.)	695 ..	695 ..
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 f. p.)	720 ..	700 ..

* * *

Notre Marché de mercredi amène de nombreux étrangers et la Bourse se ressent très souvent de cet état de choses.

Les Valeurs sur lesquelles le découvert s'était le plus volontiers porté sont en vive reprise. Citons **BETHUNE, BRUAY, COURRIERES, LENS, MARLES** et **VICOIGNE** très rachetés. Le reste se tient et termine ferme par sympathie.

Les Métallurgiques semblent un peu plus calmes. **MATERIEL** répète son cours.

Aux Pétroles, signalons la grande fermeté du groupe **DABROWA. FINANCIERE** regagne 35 points et reste demandé. **KARPATHES, SYLVA** et **WANKOWA** sont très soutenus.

KUHLMANN aux Diverses reprend 25 francs. **INDUSTRIELLE DE VERRERIE** se tient bien.

BANQUE ROBERT, fondée en 1868, Lille, 4, rue Nationale, au 1er étage.

Médaille d'Or de l'Exposition Internationale de Lille.

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD 186 bis, rue de Paris, — LILLE —

Le gérant : Emile GEST.

Vers les temps meilleurs

Une dame de Commercy passait ses jours dans la souffrance et ne pouvait, de ce fait,